Envoyé en préfecture le 17/12/2022
Reçu en préfecture le 17/12/2022
Publié le
ID : 081-218103257-20221215-DELIB_68_2022-DE

MAIRIE DE VIVIERS LÈS MONTAGNES
1 place de la Mairie
81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

DELIB 68-2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES
Séance du 15 décembre 2022 à 20h00

Nombre de membres
Afférents au Conseil : 19 Date de la convocation : 5/12/2022
En exercice : 19 Date d'affichage : 5/12/2022
Qui ont pris part à la délibération : 18

L'an deux mille vingt et deux et les 15 décembre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Fonségur sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Marie-Rose LADOWITCH, Françoise BARBERI, Sylvie CALAS, Marie-France ALRIC, Arlette GLORIA, Christelle COURTOIS-SABARTHES
Messieurs Alain VEUILLET, Frédéric MAIXANDEAU, Rodolphe DUCAMP, Manuel GONCALVES, François MONTAGNE, Jean-Michel MAUREL, Daniel MONTAGNE, Paul SALVAN

Excusés : Mme Isabelle de VIVIES pouvoir à Mme Christelle COURTOIS-SABARTHES, Mme Pascale PRADES pouvoir à M. Alain VEUILLET, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Manuel GONCALVES, M. Claudian BRUN pouvoir à M. Paul SALVAN

Absent : Mme Maud FLAMANT

La séance débute à 20h00 sous la présidence de M.Alain VEUILLET

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, M. le maire propose de voter à main levée

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : **DELIBERATION POUR LA DONATION DU CORBILLARD AU MUSEE DU CORBILLARD ET DE L'ATTELAGE DE CAZES MONDENARD (82)**

M. le maire explique au conseil que la commune de Viviers-Lès-Montagnes possède un corbillard à attelage, avec les accessoires (tentures, et mobiliers funéraires).

M. le maire propose au conseil, dans un souci de conservation du patrimoine, de faire don de ce corbillard au musée du corbillard et de l'attelage de CAZES MONDENARD en Tarn-et-Garonne.

En cas de fermeture du musée, le corbillard et ses accessoires seront rendus à la commune de Viviers-Lès-Montagnes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité. (Pour :18, Contre : 0 ; Abstention : 0)

Fait en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, Alain VEUILLET

MAIRIE DE VIVIERS LES MONTAGNES (Tarn)

Téléphone : 05 63 74 77 03 - Télécopie : 05 63 71 11 80
Courriel : mairie.viviierslesmontagnes@wanadoo.fr - Site : www.viviers-les-montagnes.fr